

# Vivre!

MARS 2022

@

La Roche Blanche  
Gergovie



ÉDITO

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

Le mois de mars débute avec l'immense espoir de retrouver avec le retour du printemps une vie normale et ce, de façon définitive.

Cette saison est aussi l'occasion de nous mobiliser pour une opération de nettoyage lors du Printemps de l'environnement, de ramasser les déchets et divers débris que l'on rencontre au bord des chemins et routes qui traversent nos villages, laissés par des usagers indécents, peu soucieux de l'intérêt collectif. Ce geste est important pour notre environnement et notre commune. Alors ensemble, mobilisons-nous ! Nous comptons sur votre présence. L'environnement était au cœur de notre projet... Notre 1<sup>er</sup> composteur collectif sera inauguré le 19 mars place Cluzel, à côté du point d'apport volontaire. Si l'expérience est concluante, d'autres lieux de la commune en seront équipés. Ce jour sera également l'occasion de recevoir le Lion's Club de Clermont Gergovie qui a souhaité faire don à la commune d'un arbre, en l'occurrence un cerisier qui sera planté dans le parc Léon Lepetit. La commune quant à elle ajoutera un cerisier sur le site pour compenser l'abattage d'arbres devenus dangereux. Ces actions sont le symbole de notre attachement au respect de la nature et de la place que nous devons lui réserver dans notre environnement. La cérémonie aura lieu juste avant l'inauguration du composteur collectif.

Coté travaux, la consultation pour l'installation du système de vidéoprotection a été réalisée, les travaux pourraient démarrer d'ici l'été. Nous nous dotons d'un système efficace pour dissuader les cambrioleurs et les auteurs d'incivilités d'agir sur la commune, mais aussi de permettre la résolution plus rapide des faits. Une réunion publique a eu lieu jeudi 10 février au cours de laquelle les représentants de la gendarmerie ont exposé toutes les explications nécessaires quant à la collecte des données, leur conservation et l'utilisation très réglementée de la lecture des enregistrements.

Le futur parking de la rue Jean Jaurès sera opérationnel pour la première quinzaine de mars. Le nombre de stationnements sera doublé pour être porté à dix, et ce nombre sera également augmenté lorsque nous serons en mesure de créer un parking au nord de l'ex propriété Cossard.

Nous allons lancer avec Territoire d'énergie 63 (ex SIEG) l'équipement en LED de 44 points d'éclairage public, 1<sup>ère</sup> tranche d'un projet global qui permettra à terme d'équiper l'ensemble de la commune de ce mode d'éclairage. Le terrain de football disposera dès cette année d'un éclairage LED dans le cadre du plan de relance de l'état.



Le dernier élément des jeux du parc Léon Lepetit est enfin opérationnel pour les enfants qui pourront pleinement profiter de l'ensemble des équipements avec l'arrivée du printemps.

Coté solidarité, l'Établissement Français du Sang a lancé une alerte concernant la pénurie des réserves de sang. J'invite donc les donateurs potentiels à répondre présents lors de la venue des équipes de collecte sur notre commune.

Restez toujours prudents, prenez soin de vous et de vos proches,  
Votre Maire,  
Jean-Pierre Roussel.

## AGENDA

- **28/02 Réunion publique « Budget participatif »** avec la municipalité à la MLT
- **01/03 au 20/03 Votez pour votre projet « Budget participatif »**
- **11/03 Conférence** avec l'Association du Site de Gergovie à la MLT
- **12/03 Soirée Jazz** avec le Foyer Culturel et Sportif à la MLT
- **18/03 Vendredi de l'Art** avec le Foyer Culturel et Sportif à la Polyvalente
- **26/03 Printemps de l'environnement** avec la municipalité
- **31/03 Collecte de Sang** à la salle Polyvalente

## MAIRIE

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES (RAPPEL)

Si vous êtes nouvel arrivant, ou si vous avez changé d'adresse sur la commune, et si vous souhaitez voter lors des prochains scrutins (élections présidentielles et législatives), vous avez jusqu'au mercredi 2 mars pour le faire en ligne ([service-public.fr](http://service-public.fr)) et **jusqu'au vendredi 4 mars** pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

Vous devez fournir : un justificatif de domicile, une pièce d'identité et compléter le Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription (disponible en mairie). Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.

### JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Depuis plusieurs années, le CREPS de Bellerive-sur-Allier accueille les jeunes qui effectuent leur Journée Défense et Citoyenneté. Le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) de Clermont-Ferrand informe que depuis le 15 février, les Journées Défense et Citoyenneté se dérouleront dorénavant au Pôle universitaire de Vichy (1 Av. des Célestins à Vichy). Pour tout renseignement : 09 70 84 51 51 et [ma.jdc.fr](http://ma.jdc.fr) : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

*Rappel : Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans doivent être enregistrés dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire afin d'être convoqués à la Journée Défense Citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Inscription en mairie avec une pièce d'identité et le livret de famille.*

La prochaine collecte aura lieu  
le jeudi 31 mars de 16h30 à 19h30  
à la salle polyvalente  
- Espace J. Prévert.

Vous êtes invités à prendre RDV en ligne sur :  
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>  
pour plus de fluidité et ainsi mieux respecter  
les consignes de sécurité.





## Vie associative

### Foyer Culturel et Sportif

Pour fêter le printemps, le Foyer Culturel et Sportif vous propose 2 rendez-vous ce mois-ci :



1. **Soirée Jazz conviviale**, le samedi 12 mars, 20h30 à la MLT, animée par le groupe Auzon Le Jazz, composé de quatre musiciens riverains de notre rivière locale l'Auzon. Une belle soirée swing, bossa, etc., avec en première partie le quartet du groupe – guitare, basse, clavier, batterie - et en seconde partie un accordéoniste et... un invité surprise !  
Entrée : 12 € - Adhérent FCS : 10 €



2. **Vendredi de l'art**, le 18 mars, 20h15 à la salle polyvalente de l'espace J. Prévert - La représentation de l'arbre et sa symbolique dans l'art  
Une conférence de Jean-Paul Dupuy : « Notre rapport à la nature ne cesse d'évoluer. Si l'humanité occidentale a longtemps regardé la nature comme un réservoir de matériaux inépuisables, elle a parallèlement toujours superposé à la réalité des données symboliques, mythologiques ou religieuses. Aujourd'hui, ce fonds culturel se double de nouveaux rapports sensibles et de la conscience de l'interdépendance de l'humanité avec son environnement naturel.

L'arbre en est peut-être le symbole le plus saillant, au point que certains n'hésitent plus à prêter aux végétaux des sentiments ou des sensations proches de ceux des êtres humains...  
Au risque d'un anthropomorphisme fantasmé ? »



Entrée : 6 €

Adhérent FCS-FLEP : 5 €

Retrouvez toute l'actualité du Foyer sur [www.fcs-lrb.fr](http://www.fcs-lrb.fr)

### Association du Site de Gergovie Conférence « Gergovie : bilan de 7 campagnes de fouilles »

L'Association du Site de Gergovie vous invite à assister le vendredi 11 mars, 20h30 à la MLT, à une conférence de l'archéologue Peter Jud qui a dirigé les fouilles menées ces dernières années sur l'oppidum de Gergovie. Ces fouilles, avec la découverte de la porte centrale et de spectaculaires places dallées, ont ouvert de nouvelles perspectives aux recherches sur l'oppidum.



### Pétanque Amicale Vercingétorix

Cette année, nous avons réussi à inscrire 1 équipe en **Championnat des clubs en jeu provençal**.

Les rencontres auront lieu à la Maison des boulistes à Clermont-Fd, le samedi 5, dimanche 6, ainsi que le samedi 12 et dimanche 13 mars. Le jeu provençal, variante de la boule lyonnaise, appelé aussi « les trois pas » ou « la longue », est un jeu de boules au cours duquel les parties se déroulent de manière mobile sur un terrain de 15 à 20 mètres.

Les règles du jeu sont différentes de la pétanque, néanmoins, les deux disciplines sont très complémentaires et l'objectif est le même, placer les boules le plus près possible du cochonnet.

Nous vous encourageons à venir nous rejoindre et à participer pleinement ainsi à la vie de notre amicale et de notre si belle commune. Vous serez les bienvenus ! En 2023, notre amicale fêtera ses 50 ans.

### La Gergovia

#### Attention, levez le pied !

Nous attirons l'attention des automobilistes qui empruntent la RD 120, plus particulièrement entre Intermarché et le pont sur l'A75.

Des traversées fréquentes de gros animaux (sangliers, chevreuils...) ont lieu dans ce secteur et des collisions avec des automobiles sont à déplorer. La société de chasse intervient régulièrement.

Soyez particulièrement prudents dans ce secteur, et informez immédiatement la mairie, le policier municipal ou la société de chasse en cas de collision. *Merci.*



## Principales décisions du Conseil municipal

### 14 février

#### ◆ Mond'Arverne communauté

- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) du 30 novembre 2021.

- Signature de la convention de mise à disposition de moyens pour l'ALSH Mond'Arverne

#### ◆ Adhésion à l'association de préfiguration des sites arvernes

La Région Rhône Alpes, le Département et Mond'Arverne communauté, ont souhaité se regrouper en association de préfiguration pour favoriser et coordonner le mieux possible leur démarche de valorisation et de gestion des sites arvernes (plateau de Gergovie, plateau de Corent, site de Gondole...).

La commune de La Roche Blanche, tout comme Clermont Auvergne Métropole, seront membres associés.

#### ◆ Tarifs des redevances pour occupation du domaine public

Une grille tarifaire a été établie pour une occupation temporaire annuelle éventuellement reductible sans installation fixée au sol ou construction :

- emplacement pour cirques ou spectacles,
- emplacement pour terrasses extérieures bar/restaurant.

#### ◆ Installation d'un système de vidéoprotection :

##### - Choix de l'entreprise

Dans le cadre de la consultation en marché en procédure adaptée, 4 entreprises ont déposé des offres qui ont été analysées par le bureau d'études Euclid. Suite à la commission d'appel d'offre, l'entreprise retenue est SPIE pour un montant de 110 445 € H.T.

##### - Dossiers de demandes de subvention

Dépôts des dossiers auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'État (DETR) selon le plan de financement suivant :

##### Dépenses : 125 445 €

Système de vidéoprotection

- espace public : 86 160 €

- en zone d'activité : 24 285 €

Maîtrise d'œuvre : 5 000 €

Divers et imprévus : 10 000 €

##### Recettes : 100 356 €

Subvention Région Espace public : 43 501 €

Subvention Région Zone d'activité : 22 788 €

Etat (DETR) : 34 068 €

Commune : 25 089 €



### Expression du groupe non majoritaire

Un grand merci aux nombreux répondants au sondage « mobilités douces » fin 2021, centré sur les besoins de notre commune. Il nous semblait important de recevoir vos attentes et arguments, pour amorcer quelques initiatives. Rappelons que la compétence Mobilités relève de la communauté de Communes ou du Département. La Mairie ne détient pas tous les leviers pour avancer les projets.

- Transports en commun : l'offre existe, mais peu connue ou inadaptée pour les habitants ayant une activité à Clermont Auvergne Métropole. Se connecter au **réseau T2C (Aubière, Clermont-Sud)** est une attente forte.

- Co-voiturage : solution de transport intéressante, mais peu pratique au quotidien (gestion des horaires et imprévus). Les attentes : **installer les infrastructures** (parking, garage à vélos en relais) et promouvoir une organisation collective pour attirer le plus grand nombre.

- Cycles : La pratique « sportive » sur la commune est un Atout. Hors loisirs, les infrastructures sont inadaptées, contrastant d'avec Pérignat ou Cournon. Usagers ressentent un **manque de sécurité**, de part un réseau routier impropre à accueillir les multiples formes de mobilités.

Restant engagés,

J.P. Denizot, C. Nectoux, M. Pons, M. Rousset, J. Thuilliez.



# Printemps de l'Environnement

## Un nouveau logo

Afin d'identifier les actions de la municipalité, et plus précisément celles qui concernent « Cadre de vie – Environnement », un nouveau logo a été créé. Cette nouvelle identité sera utilisée sur tous les projets et les réalisations.

## Samedi 19 mars - Plantation d'arbres au Parc Léon Lepetit

À l'occasion de l'arrivée du Printemps et des journées de l'environnement, 2 cerisiers seront plantés dans le Parc Léon Lepetit le samedi 19 mars. Le 1<sup>er</sup> est offert par le Lions Club Clermont Gergovie, qui a proposé une opération de plantation d'un jeune arbre dans un esprit de préservation de l'environnement et de développement durable. C'est tout naturellement que la commune a répondu favorablement à cette initiative et a souhaité l'associer au « Printemps de l'environnement ». Dans un même temps, la municipalité plantera un 2<sup>nd</sup> arbre, l'objectif étant de remplacer progressivement les arbres malades qui ont été coupés. Il en sera de même pour le marronnier infecté qui se trouvait à l'angle de la rue de l'Ancienne Poste et de la rue de la Mairie. Fragilisé, il présentait un risque de chute et donc un danger pour la population.

## Samedi 19 mars - Inauguration du 1<sup>er</sup> composteur collectif

Le 1<sup>er</sup> composteur collectif proposé par la municipalité est installé place Cluzel. Son inauguration aura lieu le samedi 19 mars en présence des futurs usagers inscrits et des élus. L'occasion de leur remettre, un kit de compost et une clé d'accès, avec quelques conseils sur l'utilisation de ce dernier. Ce nouveau composteur permettra aux habitants ne possédant pas de composteur individuel de participer au tri des biodéchets, l'objectif étant de diminuer leur quantité dans les ordures ménagères. Ce compostage repose sur une gestion collective du site : chaque utilisateur contribuera à son bon fonctionnement et à son entretien, avec l'aide de référents volontaires. Les services techniques se chargeront également du bon suivi du processus du compostage et de la valorisation du compost dans quelques mois.

*Alors n'hésitez plus, compostez !*



## Samedi 26 mars à 9h

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la municipalité propose le samedi 26 mars :

### « une opération de nettoyage »

Le départ est donné à 9h dans 3 lieux différents :

- **Parcours n°1**, qui démarre place Saint Jean à Gergovie, en passant par le domaine de Villard.

- **Parcours n°2**, qui démarre à la Maison des Loisirs et du Tourisme (37, avenue de la République), en passant par les bourgs de Donnezat et de La Roche Blanche.

- **Parcours n°3**, qui débute du parking du Foyer occupationnel Marie Marthe (1, rue Maurice Pachon), en passant par les chemins à l'entrée de La Roche Blanche puis Donnezat.

Les parcours seront balisés et formeront une boucle (3 à 4 km - 1h-1h30). Un plan sera fourni, ainsi que le matériel de ramassage (sacs-poubelle et quelques pinces).

*Enfilez vos gants, chaussez vos bottes, et rejoignez-nous !*

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, la propreté de la commune est l'affaire de tous... Les participants sont invités à se munir de gants de jardinage ou de chantier, ainsi que de bonnes chaussures. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Pour faciliter l'organisation de cette manifestation, nous vous invitons à vous préinscrire avant le lundi 21 mars :

- soit par mail à : [v.friteyre@outlook.fr](mailto:v.friteyre@outlook.fr)

- soit en appelant directement la mairie au :

04 73 79 40 09

en précisant le nombre de participants, ainsi que votre téléphone ou adresse mail, en cas d'annulation.



### « des animations »

A l'issue du nettoyage, rendez-vous sur le parking de l'Espace Léo Lagrange (37, avenue de La République) pour :

- différents **ateliers autour du tri et de la valorisation des déchets, mais aussi du jardinage**, pour petits et grands,

- une **distribution des « sachets de graines pour le fleurissement des pieds de murs »**,

opération proposée par le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon,

- un **pot de l'amitié** offert par la municipalité pour clôturer agréablement ce moment citoyen.

*Cette manifestation est prévue sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur à cette période et pourra être annulée ou reportée.*



## Enfance - Jeunesse - Scolarité

### Un jardin pédagogique va bientôt voir le jour...

Ce jardin, situé non loin de l'école, à proximité de l'espace Léo Lagrange, est le fruit d'un travail porté par l'accueil périscolaire et extrascolaire.

Des espaces spécifiques seront délimités afin de faciliter la mise en place d'activités pédagogiques diverses et variées, notamment pendant le temps scolaire.

Les travaux d'aménagement vont débiter ce printemps.

Nous aurons l'occasion de vous en reparler très prochainement !!!

# BUDGET PARTICIPATIF

LA ROCHE-BLANCHE - GERGOVIE

N°1

## PRÉSENTATION DES PROJETS SOUMIS AU VOTE DE LA POPULATION



### Projet n°1

#### Réaménagement de l'aire de jeux du Domaine de Villard

Installation d'une structure tour-cabane-toboggan en complément de 2 petits jeux existants.



**Description :** Mise en place d'une structure de jeux plus adaptée à la tranche d'âges 3 à 8 ans. Cette structure irait en complément des 2 jeux existants (tortue ressort et moto ressort).

*Projet de Véronique Defay*

*Budget estimatif : 10 000 €*

### Projet n°2

#### Aire de jeu VTT au stade

Création d'une aire de jeux VTT enfant avec un circuit ludique à bosses.



**Description :** Création d'un circuit VTT avec des bosses afin de proposer une activité sportive et ludique d'extérieur aux enfants et adolescents, comme sur la commune du Cendre. Ce circuit serait réalisé à proximité de la salle des sports et du terrain de foot, avec un engazonnement des abords. Cela offrirait également la possibilité de pratiquer du VTT en attendant la fin de l'activité (basket, gym ou foot) d'un autre membre de la famille.

*Projet de Véronique Pyszczyk*

*Budget estimatif : 18 000 €*

### Projet n°3

#### Table de ping-pong extérieure à l'Espace Léo Lagrange

Installation d'une table de ping-pong adaptée à destination des adolescents.



**Description :** Proposer une activité socialisante en extérieur à destination des adolescents dans un environnement sécurisé, proche des bâtiments communaux où de nombreuses activités sont déjà en place. Cette activité extérieure présente l'avantage de pouvoir être pratiquée toute l'année. Cette table de ping-pong (adaptée PMR) serait installée sur une dalle maçonnée de 4m x 5m afin de garantir la pérennité de l'installation.

*Projet de Véronique Pyszczyk*

*Budget estimatif : 5 000 €*

Enveloppe 2022 :  
20 000 € TTC  
(pour l'ensemble des projets)

Une réunion publique est organisée le **lundi 28 février à 19h**

à la **MLT - Espace Léo Lagrange** afin que les porteurs de projets puissent

vous présenter leurs projets plus en détail. (Respect des consignes sanitaires en vigueur)

Ces projets sont également visibles sur le site Internet de la mairie : [www.mairie-larochelblanche.fr](http://www.mairie-larochelblanche.fr)

### 4 projets proposés non soumis au vote de la population

Sur les 14 projets proposés, **4 projets ne seront pas soumis au vote de la population** car ils correspondent à des actions déjà programmées par la municipalité ou en cours de réalisation.

Il s'agit de :

- « **la réfection du revêtement sur une partie des trottoirs avenue du Général de Gaulle pour les piétons** » proposée par Bernard Eymond  
Ces travaux sont programmés et seront effectués ce 1<sup>er</sup> trimestre par nos services techniques.

- « **la mise en place de boîtes à livres sur différents lieux de la commune** » proposée par Ophélie Bourdin

Ce projet, porté par la commission cadre de vie - environnement, est également en cours de réalisation. L'installation d'une première boîte à lire verra le jour très prochainement aux abords de l'école.

- « **la réalisation d'un jardin potager partagé** » proposée par le Foyer Marie Marthe

Un projet est déjà en cours d'élaboration et verra le jour courant de cette

année avec la commission jeunesse - démocratie participative.

- « **l'aménagement d'un espace détente au centre de Gergovie** » proposé par Alice Huguet

Ce dernier sera pris en compte dans le cadre d'une étude globale des abords du Fort (Maison Griffon).

### Projets non retenus

**Les autres projets non retenus ont été classés dans la catégorie « hors cadre »,** soit en raison du non-respect des différents critères d'éligibilité mentionnés dans la charte du budget participatif (intérêt général, domaine de compétence de la commune...), soit considérés comme de simples suggestions avec des dossiers incomplets (aucun devis, aucune pièce justificative...). Néanmoins, ces projets auront la possibilité d'être représentés lors de la prochaine édition si le porteur en fait la démarche, sous réserve bien évidemment de répondre aux critères demandés et aux modalités de dépôt (dossier complet avec pièces justificatives).

Les résultats du vote seront communiqués début avril. Les projets lauréats seront ensuite réalisés après le vote du budget, dans la limite de l'enveloppe financière dédiée (soit 20 000 € pour 2022).

Le projet ayant récolté le plus de voix sera réalisé en premier, et ainsi de suite jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire. Si le 2<sup>ème</sup> projet ne rentre pas dans l'enveloppe restante, le prochain projet correspondant au budget restant disponible sera retenu.

**BUDGET PARTICIPATIF**  
LA ROCHE-BLANCHE - GERGOVIE N°1

l'atelier citoyen

Donnez vie à leurs idées...

**DU 01/03 AU 20/03/2022**  
**VOTEZ POUR VOTRE PROJET**  
avec le bulletin inséré dans Vivre @ La Roche Blanche Gergovie  
ou avec l'application CityAll

Présentation des projets  
Lundi 28 février à 19h  
à la MLT  
(sous réserve des conditions sanitaires)

+ d'infos sur : [www.mairie-larocheblanche.fr](http://www.mairie-larocheblanche.fr)

**LES ÉTAPES :**

- Dépôt des projets (octobre et novembre 2021)
- Étude d'éligibilité et de faisabilité des projets (décembre 2021)
- Présentation des projets et vote des citoyens (février et mars 2022)
- Communication des projets retenus, préparation et mise en œuvre (à partir d'avril 2022, suite au vote du budget communal)

## DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

### Budget participatif :

« Vous proposez, vous décidez, nous réalisons ensemble. »

Pour cette 1<sup>ère</sup> édition lancée début octobre, ce sont **14 dossiers qui ont été déposés entre le 4 octobre et le 30 novembre 2021** par les Rocheblanchois.

Éducation, jeunesse, sports et loisirs, culture, aménagement des espaces publics... Ce 1<sup>er</sup> cru était varié.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des porteurs de projets de leur participation, et est satisfaite d'une telle force de proposition pour une 1<sup>ère</sup> année bousculée par le contexte sanitaire. Nous voyons combien notre espace proche et l'aménagement de nos quartiers impactent durablement notre vie quotidienne, aujourd'hui plus encore qu'hier. Bien sûr le budget participatif n'est qu'une des formes de la démocratie participative, mais il marque véritablement le lien de confiance et le grand intérêt que nous portons toutes et tous à l'amélioration de notre cadre de vie, de nos espaces communs.



### Étude des projets déposés (étape 2)

Début janvier, après analyse par la commission de validation, composée d'élus et agents municipaux, ce sont **3 projets qui ont été retenus**.

Cette phase 2 a permis à la commission d'étudier l'éligibilité et la faisabilité des différents projets, en apportant notamment une analyse technique, juridique et financière. Tous les projets déposés ne seront donc pas soumis au vote.

**Les 3 projets retenus vous sont présentés au verso de cette page.**

Enveloppe 2022 :  
**20 000 € TTC**  
(pour l'ensemble des projets)



### Du 1<sup>er</sup> au 20 mars 2022, votez pour votre projet favori ! (étape 3)

La nouvelle étape du 1<sup>er</sup> budget participatif de la commune va permettre aux habitants de voter pour leur projet favori et ainsi décider de l'amélioration de leur quotidien. Pour voir votre projet favori se réaliser, découvrez comment soutenir les propositions qui vous ressemblent **en votant du 1<sup>er</sup> au 20 mars 2022**.

Le vote peut se faire :

- soit par voie électronique **via l'application**



**de La Roche Blanche** (bouton «sondage»)

QRCode pour télécharger  
l'application CityAll



- soit à l'aide du **bulletin de vote ci-dessous** à compléter, découper et déposer dans l'urne disponible en mairie (des bulletins de vote sont également à votre disposition en mairie).

Peuvent voter tous les citoyens de La Roche Blanche âgés de plus de 10 ans. Chaque citoyen s'engage à ne voter qu'une seule et unique fois.

Toute fraude liée à un vote entraîne la désactivation du compte ainsi que l'annulation de l'ensemble des votes correspondants à ce compte.



### Bulletin de vote (à déposer dans l'urne à disposition en Mairie)

**Du 1<sup>er</sup> au 20 mars 2022, je vote pour mon projet favori.**

Je suis :  Homme  Femme

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

10 – 17ans  18 – 25 ans  26 – 35 ans  36 – 50 ans  50 ans et plus

**Je souhaite voter pour le projet n° : .....**

(Indiquez le n° du projet correspondant voir au verso - Vote possible pour un seul projet)

**BUDGET PARTICIPATIF**  
LA ROCHE-BLANCHE - GERGOVIE N°1

l'atelier citoyen

# Zoom sur ...

## La Ferme de Sarliève, un projet agroécologique et citoyen sur la plaine...

Durant le mois de janvier, en circulant sur l'A75 en direction de Clermont-Ferrand, vous avez peut-être aperçu du monde œuvrer dans les champs, au-delà des barrières, sur la grande plaine de Sarliève ?

Vous avez alors été témoin de l'activité de la Ferme de Sarliève, un projet agroécologique et citoyen implanté sur les communes de La Roche Blanche, Pérignat-lès-Sarliève et Cournon d'Auvergne.

Lancée en 2020 à l'initiative de 3 associations, Bio63, Terre de Liens Auvergne et Ilots Paysans, la Ferme de Sarliève est une structure agricole collective qui vise à répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire territoriale et du défi climatique.

Locataire de 80 hectares de terres agricoles au cœur de la plaine, la Ferme de Sarliève souhaite proposer des productions agricoles diversifiées, biologiques et commercialisées en circuit court pour satisfaire les besoins du territoire et permettre l'accès au métier de paysan à un plus grand nombre.

Dans les prochains mois, en plus des grandes cultures, la Ferme prévoit l'accueil d'un troupeau de brebis viande et lait, de volailles, la plantation d'une pépinière d'arbres d'essences locales et la production de légumes et petits fruits.

Par ailleurs, la Ferme de Sarliève porte des actions de sensibilisation auprès des citoyens ainsi qu'une démarche de renaturation du site et de préservation de la biodiversité.

C'est dans ce cadre que les 8 et 9 janvier, plus d'une centaine de bénévoles sont venus sur la plaine planter près de 4 000 arbres pour la création de plus d'un kilomètre de haie.

D'autres actions auprès des citoyens sont prévues et, dans l'attente de pouvoir goûter aux produits de la Ferme, elles seront l'occasion de prendre connaissance du projet et de ses enjeux.

### Intéressés ?

Retenez le mercredi 9 mars 10h-12h pour un atelier citoyen sur l'eau et le 11 juin 10h-12h pour un atelier sur la biodiversité.

Pour en savoir plus :

[www.fermedesarlieve.org](http://www.fermedesarlieve.org)

pour toutes questions : [fermedesarlieve@mailo.org](mailto:fermedesarlieve@mailo.org)



## ENFANCE - JEUNESSE - SCOLARITÉ

### École Jules Ferry Inscriptions



Dès maintenant, les familles concernées, peuvent se présenter en mairie, munies d'un justificatif de domicile, afin de :

- **prendre le rendez-vous pour l'école** (selon les créneaux proposés) et

- **retirer le certificat d'inscription** ainsi que la fiche de renseignements « école » (à compléter et à remettre à la directrice concernée le jour du rendez-vous).

Les inscriptions auront lieu pour :

● L'école maternelle : **le jeudi 7 avril**

*Sont concernés les enfants nés en 2019-2018-2017 qui ne fréquentent pas encore l'école maternelle Jules Ferry. Les enfants déjà scolarisés à La Roche Blanche sont automatiquement réinscrits pour l'année suivante .*

● L'école élémentaire : **le lundi 11 avril**

Pour + d'infos, vous pouvez contacter :

- La mairie au 04 73 79 40 09

- Mme Dupire, Directrice de l'école maternelle, au 04 73 79 80 62.

- Mme Laroche, Directrice de l'école élémentaire, au 04 73 79 80 61.

## SBA Collecte

### BACS VERTS

Judis 3, 10,  
17, 24 et 31 mars

### BACS JAUNES

Lundis 7  
et 21 mars

## DÉCHETTERIE DE VEYRE-MONTON

**Horaires d'hiver :**  
du lundi au samedi de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 18h.

### Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30,

Mardi et mercredi de 8h à 12h,

Fermé au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

Tél. : 04 73 79 40 09 - Mail : [mairie-larocheblanche@orange.fr](mailto:mairie-larocheblanche@orange.fr) - [www.mairie-larocheblanche.fr](http://www.mairie-larocheblanche.fr)